

Organisation du Centre de soutien et promotion de la recherche

Tables des matières

1. Dispositions générales	1
2. Missions du centre	1
3. Équipe et organisation	2
4. Nature des prestations	2
4.1. Formations et conseils	2
4.2. Levée de fonds	3
4.3. Promotion et visibilité de la recherche	3
5. Autres services	3
5.1. Prestations réactives	3
5.2. Prestations proactives	4
6. Évaluation et démarche qualité	5
7. Dispositions finales	5

1. Dispositions générales

Dans le cadre de l'organisation de la recherche et développement au sein de la HEP-BEJUNE dès août 2019, en lien avec les Objectifs stratégiques – Recherche 2018-2023 et la stratégie institutionnelle, la création d'un Centre de soutien et promotion de la recherche (ci-après « CeSPRe » ou « centre ») est arrêtée grâce au soutien du Rectorat et aux synergies établies avec différentes structures de la HEP-BEJUNE (département de la recherche et filières de formation).

Au service de l'entier de l'institution, le CeSPRe est constitué en appui au Vice-rectorat de la recherche et des ressources documentaires et est intégré dans la structure organisationnelle du département de la recherche, sous la direction de la ou du responsable.

2. Missions du centre

Le CeSPRe a les missions suivantes :

- coordonner, promouvoir, encadrer et soutenir l'essor de la recherche au sein de la HEP-BEJUNE ;
- répondre aux attentes de la stratégie institutionnelle et des objectifs stratégiques en matière de recherche ;
- contribuer au rayonnement des activités de recherche ;
- développer des collaborations au niveau national et international avec d'autres hautes écoles et institutions de recherche et de formation tertiaire.

3. Équipe et organisation

Le centre fonctionne sur la base d'un travail collaboratif développé par une équipe (composée, au 1^{er} août 2019, de trois membres) au sein de laquelle les fonctions suivantes sont garanties : direction, collaboration scientifique, secrétariat. La composition de l'équipe et son travail peut bénéficier d'autres forces en fonction des besoins et des ressources disponibles. Le travail coopératif au sein de l'équipe du CeSPRe est organisé pour rassembler des compétences multiples et complémentaires afin d'atteindre les missions du centre. L'équipe est en charge de proposer des prestations individuelles et collectives reconnues pour leur plus-value en matière de recherche et de développement scientifique des bénéficiaires. Les prestataires du centre s'engagent à mobiliser le savoir-faire institutionnel au service de l'amélioration et de la qualité de la recherche au sein de la HEP-BEJUNE. Les valeurs incarnées par les membres du CeSPRe doivent être en phase avec les orientations de l'institution, en termes de bienveillance, respect, disponibilité, engagement et conduites éthiques et professionnelles.

4. Nature des prestations

Étant donné que l'offre du CeSPRe doit être en lien avec les missions propres à une haute école pour ce qui concerne les activités de recherche, le centre se propose d'être au bénéfice de l'entier de la HEP-BEJUNE et d'offrir une pluralité d'activités pour soutenir son personnel académique et, selon les besoins, le personnel administratif et technique, dans l'accomplissement de leurs missions. D'autres bénéficiaires (corps étudiant, enseignant·e·s de terrain, partenaires) peuvent être concernés par les différentes activités du centre (cf. §5). Les prestations du CeSPRe sont ouvertes aux différentes structures institutionnelles et à l'ensemble des bénéficiaires pour un soutien dans des démarches de recherche et dans le cadre de différents processus scientifiques. Les prestations peuvent être complétées par des mandats confiés par le Rectorat de la HEP-BEJUNE afin de répondre à certains besoins des filières, départements et services de l'institution en matière de recherche.

Au niveau des prestations, différentes activités scientifiques et de soutien sont prévues, par des apports qui se veulent effectifs et efficaces lors des différentes étapes d'un processus de recherche. Le centre vise à offrir un espace de partage, de formation et de développement professionnel à l'ensemble des bénéficiaires, au travers de prestations à déployer dans les domaines suivants : conseil et formation aux postures épistémologiques, aux méthodes et aux outils de recherche ; soutien dans la levée de fonds ; promotion, gestion et visibilité de projets de recherche et d'activités scientifiques ; accomplissement de mandats spécifiques et promotion d'activités de nature réactive et proactive.

4.1. Formations et conseils

Dans le cadre d'une amélioration continue du personnel de la HEP-BEJUNE en matière de recherche, le CeSPRe propose des activités de perfectionnement tant sur des aspects méthodologiques que sur le développement de postures épistémologiques et de pratiques d'analyse multiples. L'offre de prestations constitue aussi un élément-clé pour la création et le partage d'une culture scientifique propre aux missions de formation et de recherche d'une haute école.

Les activités du centre concernant cette prestation se réfèrent, notamment, aux offres suivantes :

- aide à l'identification de besoins individuels et collectifs ;
- conseil sur les approches, les orientations, les postures ;
- soutien statistique pour les données de nature quantitative ;
- soutien analytique pour les données de nature qualitative ;
- utilisation de logiciels et du laboratoire d'analyse ;
- veille scientifique et proposition de manifestations dans le domaine ;

- mise sur pied de formations en méthodologie de la recherche ;
- aide destinée à la relève, notamment doctorale.

4.2. Levée de fonds

Le centre se propose d'offrir le soutien scientifique nécessaire aux demandes de subside auprès d'agences de financement externes (fonds compétitifs et non compétitifs), ainsi que la constitution ou le renforcement des collaborations avec d'autres hautes écoles tant au niveau national qu'international. Ce processus englobe l'accompagnement du personnel de la HEP-BEJUNE dans le développement, l'élaboration et la réalisation de projets de recherche considérés stratégiques pour l'institution.

Les activités du centre concernant cette prestation se réfèrent, notamment, aux offres suivantes :

- soutien dans la planification d'un projet de recherche ;
- soutien dans l'ouverture d'un processus de recherche (démarches, plan d'actions, ressources, visées de l'étude) ;
- soutien rédactionnel et conseils en gestion de projet ;
- soutien dans l'identification de programmes de financement et des démarches ;
- soutien dans la promotion de collaborations et partenariats ;
- aide à l'établissement de documents ;
- conseil pour le dépôt.

4.3. Promotion et visibilité de la recherche

Le développement de la recherche au sein de la HEP-BEJUNE est aussi lié à la capacité de promouvoir et rendre visibles et accessibles les résultats des activités scientifiques accomplies. La dissémination des produits de la recherche, dans une perspective Open Access, contribue au maintien et au renforcement de la place de l'institution dans le panorama national et international et permet de développer son attractivité au sein de la communauté scientifique et civile.

Les activités du centre concernant cette prestation se réfèrent, notamment, aux offres suivantes :

- conseil dans la planification et rédaction de publications scientifiques ;
- soutien dans l'identification de manifestations et d'activités d'intérêt scientifique ;
- conseil dans l'identification de bases de données et revues scientifiques pertinentes.

5. Autres services

Le CeSPRe se propose d'offrir ses prestations à l'ensemble du personnel de la HEP-BEJUNE dans une double logique de réactivité et de proactivité. Comme indiqué (cf. §4 « Nature des prestations »), les activités liées aux prestations scientifiques se complètent par d'autres tâches liées aux différents besoins institutionnels en matière de recherche, selon les demandes qui seront formulées (par ex. soutien pour des analyses statistiques, activités de cadrage et d'accompagnement, etc.). Ces services incluent les mandats spécifiques qui sont confiés par le Rectorat. L'ensemble des prestations définies en termes d'autres services se réfère à la double nature des activités envisagées : d'une part, en réponse aux sollicitations des bénéficiaires et aux mandats institutionnels ; d'autre part, sur la base des besoins qui sont identifiés chez le personnel de la HEP-BEJUNE.

5.1. Prestations réactives

Il s'agit de recenser les besoins individuels et collectifs du personnel de l'institution pour mettre en place des mesures de soutien, formation et accompagnement selon les exigences manifestées et les ressources disponibles. Dans une telle logique, le centre ne constitue pas

un service qui remplace les différentes activités à la charge de la personne concernée (ou d'une équipe) dans les démarches de recherche. Au contraire, il s'agit de conseiller et soutenir les bénéficiaires au travers de différentes prestations, pour favoriser l'acquisition des compétences nécessaires et avancer en autonomie dans un parcours de recherche. D'éventuelles demandes qui vont au-delà des prestations annoncées par le centre seront traitées au cas par cas et feront éventuellement l'objet de prestations de service ad hoc à offrir, le cas échéant, selon des conditions spécifiques à fixer.

À titre d'exemple, le centre se propose de promouvoir, parmi ses prestations « réactives », les activités suivantes :

- garantir des espaces de rencontre avec les bénéficiaires ayant un besoin en matière de recherche ;
- recenser, à certains moments de l'année académique, les besoins du personnel de la HEP-BEJUNE pour formuler des offres adéquates aux exigences relevées ;
- identifier les personnes ressources pour orienter, le cas échéant, les besoins vers des personnes ayant des compétences spécifiques ;
- fournir des conseils aux différentes instances de l'institution (Rectorat, filières de formation, services) et aux partenaires.

5.2. Prestations proactives

Il s'agit de promouvoir des activités adressées à l'ensemble du personnel de la HEP-BEJUNE et, plus globalement, au corps étudiant, aux enseignant·e·s de terrain et aux partenaires intéressés par des thématiques spécifiques en matière de recherche. L'offre est proposée sur la base de l'anticipation de besoins et en lien avec les innovations et l'actualité scientifique au niveau national et international. L'appel à d'autres collègues et services, tant à l'interne qu'à l'externe, sera un atout pour permettre la mutualisation des connaissances, une meilleure formation de la relève et une valorisation ultérieure des compétences multiples dont l'institution dispose.

À titre d'exemple, le centre se propose de promouvoir, parmi ses prestations « proactives », les activités suivantes (adressées, selon les cas, à différents publics : personnel académique, cohorte doctorale, corps étudiant, personnel administratif et technique, enseignant·e·s de terrain, partenaires) :

- formations méthodologiques ou épistémologiques (par ex. journées, séminaires, workshops pour l'analyse des données et l'appropriation de nouvelles techniques et logiciels), avec la possibilité de délivrer des attestations de compétences en matière de recherche à des fins de développement professionnel ;
- valorisation des produits de recherche (par ex. journées, séminaires, workshops pour la circulation des savoirs et l'utilisation dans le cadre des formations, la présentation de résultats de recherche, l'écriture scientifique demandée par des revues académiques selon les procédures de peer-review) ;
- information pour l'acquisition de financements (par ex. journées, séminaires, workshops pour le développement d'un savoir-faire en matière de levée de fonds) ;
- diffusion d'une veille scientifique auprès des bénéficiaires intéressés ;
- mise à jour ponctuelle de la documentation nécessaire pour l'accomplissement des processus de recherche au sein de l'institution ;
- promotion de l'offre du CeSPRe (par ex. organisation de séances d'information à l'attention des bénéficiaires, des nouvelles collaboratrices et collaborateurs de la HEP-BEJUNE, des partenaires de terrain).

6. Évaluation et démarche qualité

Le CeSPRe se propose d'évaluer ses prestations et l'atteinte des objectifs tous les quatre ans. Ce processus doit garantir un parcours d'assurance qualité et d'amélioration pour aboutir, le cas échéant, aux mesures de remédiation nécessaires. L'évaluation concerne les activités proposées par le CeSPRe selon une procédure rigoureuse, basée sur des mesures objectives et des indicateurs à identifier lors de l'entrée en vigueur du CeSPRe.

L'équipe du CeSPRe s'engage à produire des rapports d'activités et d'évaluation à l'attention du Rectorat de la HEP-BEJUNE tous les quatre ans.

7. Dispositions finales

L'entrée en fonction du centre est fixée au 1^{er} août 2019.